

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 24 septembre 2010  
(convocation du 13 septembre 2010)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Septembre Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. ROUVEYRE Matthieu, M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry.

### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. TOUZEAU Jean à cpter de 11 h 45  
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain  
Mme CARTRON Françoise à M. MAURRAS Franck jusqu'à 10 h 00  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe  
Mme FAYET Véronique à M. MANGON Jacques  
M. LABISTE Bernard à M. FREYGEFOND Ludovic  
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT à cpter de 11 h 45  
M. PIERRE Maurice à M. HERITIE Michel  
M. PUJOL Patrick à M. GUICHEBAROU Jean-Claude  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. CHARRIER Alain jusqu'à 10 h 00  
M. SEUROT Bernard à M. BOBET Patrick  
M. TURON Jean-Pierre à M. SOUBABERE Pierre à cpter de 11 h 45  
Mme LACUEY Conchita à M. FREYGEFOND Ludovic à cpter de 11 h 45  
M. ANZIANI Alain à M. BAUDRY Claude  
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme FAORO Michèle à cpter de 11 h 30

M. EGRON Jean-François à Mme FOURCADE Michèle à cpter de 11 h 45  
M. GARNIER Jean-Paul à M. DUART Patrick à cpter de 10 h 15  
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISON Serge  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10 h 15  
M. GUYOMARC'H Jean-Paul à M. JOUBERT Jacques à cpter de 11 h 20  
M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard  
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel  
M. REIFFERS Josy à M. DUCASSOU Dominique  
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine  
M. ROBERT Fabien à M. BOUSQUET Ludovic  
Mme SAINT-ORICE Nicole à Mme. DESSERTINE Laurence  
M. SENE Malick à M. LAGOFUN Gérard à cpter de 12 h 08  
Mme WALRYCK Anne à Mme. TOUTON Elisabeth

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Pôle de compétitivité Xylofutur - Organisation des Journées Nationales Forêt-Bois-Construction le 4 novembre 2010 - Subvention - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur BENOIT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

le pôle de compétitivité Xylofutur entend organiser le 4 novembre 2010, lors du salon « Vivons Bois », une journée de rencontres professionnelles nationales forêt – bois - construction. Cette journée a pour objectif de faire rencontrer l'ensemble des acteurs de la filière bois et positionner le bois français dans le marché de la construction bois. Elle s'articulera autour de cinq conférences, de tables - rondes, d'exposés et de cas concrets, et fera intervenir des spécialistes de laboratoires de recherche, des centres techniques tels que le FCBA, des cabinets d'architecture, la Fédération Française du Bâtiment. Les réflexions s'organiseront autour de trois thèmes : les ressources forestières, quels matériaux pour la construction, et l'état des lieux et les perspectives de développement de la construction bois. Les grands acteurs et animateurs de cette filière seront partenaires pour l'organisation de cette journée. Il s'agit ainsi de Congrès Exposition de Bordeaux (CEB), AFCOBOIS, CIPM, FFB, CAPEB, FIBA, et INNOVALIS.

**Rappel de la politique et de l'action de la Communauté Urbaine de Bordeaux**

La Communauté Urbaine de Bordeaux est engagée dans le soutien de filières économiques considérées comme prioritaires pour le développement de l'agglomération. Le soutien des filières émergentes (tertiaire et écoactivités) et traditionnelles (logistique, chimie, nautisme, agro-alimentaire) fait partie des priorités d'actions qui ont été données au Pôle de Développement Economique. Le thème de la journée professionnelle Forêt-Bois-Construction est centré sur l'écoconstruction (par le bois). Le secteur des écoactivités est un axe fort de » développement économique privilégié par la CUB. Le projet Ecoparc de Blanquefort en est la vitrine et doit, à terme être le site de référence à la fois en terme d'aménagements durables mais aussi en tant qu'offre foncière crédible pour les éco-entreprises. D'autres sites sur l'agglomération tels que le pôle de l'intelligence environnementale à Bègles ou le village de l'écoconstruction à Floirac complètent l'offre économique qui est proposée aux acteurs des éco technologies.

**Enjeux et objectifs pour la Communauté Urbaine de Bordeaux**

L'enjeu d'une telle manifestation pour la CUB se situe à la fois sur l'emploi mais aussi sur les retombées fiscales. Les manifestations professionnelles de ce type permettent de favoriser les rencontres entre acteurs de la même filière. Elles participent à la démarche de

mise en synergie nécessaire à l'émergence d'un pôle de compétence fort et ayant une visibilité extra - régionale sur l'éco construction. La vocation ultime étant de renforcer la compétitivité de nos entreprises travaillant dans le domaine de la construction durable.

### **Moyens à engager**

L'organisateur sollicite les collectivités à hauteur de 22 750 € T.T.C sur un montant total de 45 500 € H.T. Il est proposé que le Conseil Général de la Gironde et la Communauté Urbaine soutiennent cette manifestation à vocation professionnelle à hauteur de 6 375 € H.T, les crédits étant prévus et disponibles au budget 2010 au titre du soutien aux manifestations.

### **Plan de financement**

L'opération s'élève à 45 500 € T.T.C Les recettes s'articulent autour des inscriptions, du sponsoring et des subventions publiques.

<b>DEPENSES</b>	<b>€ T.T.C</b>	<b>RECETTES</b>	<b>T.T.C</b>
Location de salle	7 000	CRA	10 000
Animation	5 000	Cg33	6 375
Communication	22 000	CUB	6 375
Réception	6 500	Autofinancement	22 750
Ressources humaines	5 000		
<b>TOTAL</b>	<b>45 500</b>	<b>TOTAL</b>	<b>45 500</b>

Pour mémoire, Communauté Urbaine a participé, l'an passé, à même hauteur, à l'organisation de cette journée.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

#### **Le Conseil de Communauté,**

- Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Entendu le rapport de présentation,

- Considérant que la demande de subvention à hauteur de 6 375 € T.T.C. sollicitée de la Communauté Urbaine par le pôle de compétitivité Xylofutur pour l'organisation de la journée des rencontres nationales bois – forêt - construction du 4 novembre 2010 est recevable,

#### **DECIDE**

**Article 1** : d'attribuer au pôle de compétitivité Xylofutur une subvention à hauteur de 6 375 € T.T.C pour l'organisation de la journée rencontres professionnelles bois-forêt-construction du 4 novembre 2010.

**Article 2** : Monsieur le Président de la Communauté Urbaine est autorisé à signer la convention afférente aux conditions de règlement de la subvention relative à la manifestation précitée,

**Article 3** : la dépense relative au règlement du montant de cette subvention sera imputée sur le budget de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, fonction 900, CRB D100.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.  
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 septembre 2010,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE  
14 OCTOBRE 2010**

**PUBLIÉ LE : 14 OCTOBRE 2010**

M. JEAN-JACQUES BENOIT